

PLAN D'ACTION

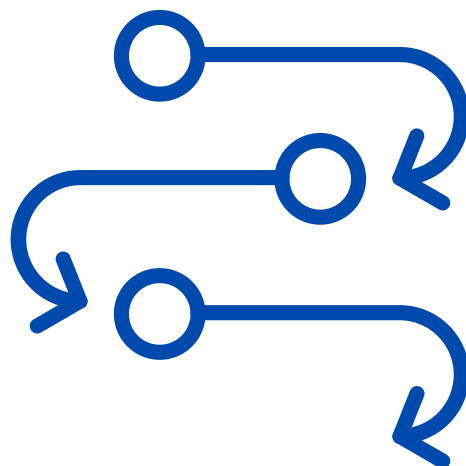
À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES



Ville de Mont-Saint-Hilaire

TABLE DES MATIÈRES

Portrait de la ville et de ses secteurs d'activités	3
Installations de la Ville	4
Élue responsable du dossier	5
Groupe de travail responsable du plan d'action	6
Bilan 2025	8
Plan d'action 2026	15
Adoption et diffusion du plan d'action	22
Coordonnées pour joindre le responsable du plan d'action	22



..... Portrait de la ville et de ses secteurs d'activités

Mont-Saint-Hilaire est une ville de 19 501 citoyens qui allie la proximité de Montréal à la quiétude de son environnement naturel. Nichée au pied de la montagne, classée réserve mondiale de la biosphère de l'UNESCO, et bordée par la rivière Richelieu, elle se distingue par son engagement en faveur du développement durable.

En mode 100 % solution, la Ville met en oeuvre des projets qui répondent aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Elle vise à réduire son empreinte écologique et place le bien commun au coeur de ses priorités, pour le bénéfice de toute sa population.



..... Installations de la Ville

Les installations de la Ville de Mont-Saint-Hilaire sont constituées de 17 bâtiments municipaux, 7 terrains sportifs, 26 parcs, 23 espaces verts, 1 parc canin, 1 parc avec jeux d'eau, 115 km de route, 55 km de réseau piétons et/ou cyclistes. L'administration municipale est composée de 153 employés qui œuvrent dans différents secteurs d'activités :

- Approvisionnement
- Bâtiments et lieux municipaux
- Communications et service aux citoyens
- Emploi
- Ressources humaines
- Loisirs, sports, culture et camps de jour
- Transport et voirie





Mélodie Georget
Conseillère municipale
District 5 - de la Seigneurie

..... Élu(e) responsable du dossier

L'élue responsable du dossier de la participation sociale des personnes handicapées est madame Mélodie Georget, conseillère municipale du district de la Seigneurie. Madame Georget, par son intérêt et son implication auprès de la communauté, est la personne tout indiquée pour assurer le bon déroulement du plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

En plus de très bien connaître le milieu communautaire et social de la région, elle démontre un intérêt marqué par la santé, la mobilité durable et les saines habitudes de vie. Avec son grand dynamisme et ses valeurs humaines, c'est une joueuse d'équipe habituée en concertation à l'échelle locale et qui a à cœur l'implication citoyenne.

..... Engagement de la Ville envers l'accessibilité universelle

La Ville de Mont-Saint-Hilaire place l'accessibilité universelle au cœur de sa vision d'un milieu de vie inclusif, durable et accueillant. Cette orientation s'inscrit dans sa planification stratégique, notamment à travers les objectifs visant à développer une ville accessible à tous, à offrir un milieu de vie inclusif tout au long du parcours de vie et à favoriser une offre de logements répondant aux besoins de l'ensemble des citoyens. Convaincue qu'une communauté forte se construit lorsque chacun peut y participer pleinement, la Ville poursuit ses efforts afin de réduire les obstacles à l'inclusion et de favoriser l'autonomie, la participation citoyenne et le mieux-être collectif.

Cette vision guide les décisions municipales en matière d'aménagement du territoire, d'infrastructures et de services à la population. Que ce soit par l'aménagement des espaces publics, l'accessibilité des bâtiments municipaux, les activités de loisir et de culture ou encore la mobilité et la sécurité des déplacements, la Ville intègre les principes d'accessibilité universelle dans ses projets et ses façons de faire.

La Ville reconnaît également l'importance de la collaboration avec les organismes et partenaires du milieu. Grâce à ces liens et à sa participation à différentes instances de concertation, elle est en mesure de mieux comprendre les besoins des personnes handicapées, d'identifier les défis à relever et de mettre en œuvre des actions adaptées aux réalités du milieu.

L'accessibilité universelle est aussi prise en compte dans le développement du territoire. La réglementation municipale prévoit des exigences concernant les cases de stationnement réservées aux personnes handicapées et les projets d'aménagement et d'amélioration des infrastructures intègrent des considérations liées à l'accessibilité afin de favoriser des environnements sécuritaires, fonctionnels et accueillants pour tous. Cette volonté se reflète également dans le Plan habitation et abordabilité, qui vise à ce que la majorité, voire la totalité, des nouveaux logements soient accessibles ou adaptables aux personnes à mobilité réduite d'ici 2030.

Enfin, la Ville demeure à l'écoute des besoins exprimés par les citoyens et poursuit ses efforts afin d'améliorer continuellement l'accessibilité de ses services, de ses installations et de ses activités. Au-delà des infrastructures et des projets d'envergure, cette démarche se traduit également par une attention portée aux besoins du quotidien, à l'accueil des citoyens et à l'adaptation des services lorsque des obstacles sont identifiés. Qu'il s'agisse d'un ajustement à une installation, d'une mesure facilitant l'accès à un service ou d'un geste posé par un membre du personnel, chaque action contribue à rendre l'expérience municipale plus inclusive et accessible.

Par ses actions, ses partenariats et ses engagements, la Ville de Mont-Saint-Hilaire contribue à bâtir une communauté où chacun peut trouver sa place, participer pleinement à la vie collective et s'épanouir dans un milieu de vie ouvert à tous.

..... Groupe de travail responsable du plan d'action

La Ville de Mont-Saint-Hilaire a confié le mandat de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'action à l'égard des personnes handicapées à un groupe de travail constitué des personnes suivantes :

- Madame Mélodie Georget, conseillère municipale
- Monsieur Marc-André Guertin, maire
- Madame Véronique Dubuc, adjointe administrative à la direction générale
- Monsieur Francis Leblanc, directeur général adjoint aux opérations
- Monsieur José Robelo, chef de service , loisir, communautaire.

Ce groupe s'est vu confier les responsabilités suivantes :

- Promouvoir et favoriser l'intégration des personnes handicapées.
- Produire annuellement un plan d'action dans lequel sont identifiés certains obstacles à l'intégration des personnes handicapées de même que les mesures pour les améliorer ou y remédier.
- Assurer le suivi auprès des services municipaux de la mise en œuvre des mesures identifiées au plan d'action.



Bilan 2025

Secteur d'activité: Bâtiments et lieux publics

Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateurs	État de réalisation au 31 décembre 2025
Manque d'installations adaptées dans les parcs et espaces verts.	Permettre aux personnes à mobilité réduite d'avoir accès à des balançoires adaptées.	Installation d'une balançoire adaptée (parcs à déterminer).	Installation d'une balançoire adaptée (3).	Réalisée (parc de la Gare, parc Lamartine, parc des Français)
Absence d'un accès universel au bâtiment de l'École Sacré-Cœur pour les personnes à mobilité réduite.	Améliorer l'accessibilité du bâtiment pour les personnes à mobilité réduite.	Installation d'une rampe d'accès à l'École Sacré-Cœur pour assurer un accès sécuritaire et universel au bâtiment.	Rampe d'accès installée et fonctionnelle à l'École Sacré-Cœur.	Réalisée



Secteur d'activité: Communication et services aux citoyens

Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateurs	État de réalisation au 31 décembre 2025
Méconnaissance de la clientèle handicapée sur le territoire pour le bon déroulement des services d'urgence en cas de feu ou de sinistre.	Connaître la clientèle ayant un handicap sur le territoire de la ville.	Mise à jour du registre du programme de Secours adapté. La clientèle handicapée sera invitée à s'inscrire au registre du programme de Secours adapté, par l'entremise de nos outils de communication suivants : • Bulletin Horizon; • Panneau à message variable; • Panneau aux entrées de la ville; • Tout autre outil recommandé par la RISIVR	Les personnes handicapées sont informées des ressources mises à leur disposition pour être facilement ciblées à travers nos différentes plateformes de communication.	En continu
Méconnaissance des besoins de la clientèle handicapée sur le territoire.	Mieux cibler les besoins de la clientèle ayant un handicap sur le territoire de la Ville.	Création d'une section destinée à l'accessibilité universelle sur le site internet permettant de signaler toute contrainte d'accessibilité sur notre territoire.	Création d'un formulaire permettant de signaler une contrainte d'accessibilité sur le site internet.	Réalisée
Méconnaissance des services offerts aux personnes handicapées.	Promouvoir l'accessibilité universelle.	Création d'une section destinée à l'accessibilité universelle sur le nouveau site internet permettant de signaler toute contrainte d'accessibilité sur notre territoire.	Information réunie sous un seul et même onglet.	Réalisée

Secteur d'activité: Emploi

Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateurs	État de réalisation au 31 décembre 2025
L'intégration et le maintien de l'emploi des personnes handicapées ne sont pas prévus dans une politique.	Favoriser le recrutement des personnes handicapées.	Prévoir des séances de formation à l'endroit des gestionnaires et des ressources humaines quant à leurs responsabilités et leurs obligations à l'égard des l'intégration et du maintien en emploi des personnes handicapées.	Formation pour les gestionnaires et personnel des ressources humaines lors de la présentation de la Politique en matière d'égalité d'emploi.	Réalisée
L'intégration et le maintien de l'emploi des personnes handicapées ne sont pas prévus dans une politique.	Favoriser le recrutement des personnes handicapées.	Transmettre nos offres d'emploi à un organisme spécialisé pour l'employabilité des personnes handicapées de notre région.	Afficher toutes les offres d'emploi sur le site SDEM SEMO Montérégie.	Réalisée
L'intégration et le maintien de l'emploi des personnes handicapées ne sont pas prévus dans une politique.	Favoriser le recrutement des personnes handicapées.	Afficher les offres d'emploi en divers formats pour qu'elles puissent être vues par le plus grand nombre de candidats possible.	Afficher les offres d'emploi en divers formats.	Réalisée



Secteur d'activité: Loisir et culture

Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateurs	État de réalisation au 31 décembre 2025
<i>Activités et événements organisés par la Ville :</i> Les personnes handicapées doivent avoir les mêmes accès que tous les citoyens aux activités et événements organisés par la Ville.	Rendre les lieux d'activités et sites d'événements accessibles.	Favoriser les lieux d'événements pouvant accueillir les personnes avec un handicap lorsque la Ville agit à titre de promoteur de l'événement. Ajout d'un débarcadère au Marché public pour les personnes à mobilité réduite.	Réaliser des activités et loisirs accessibles.	Réalisée et en continu
<i>Camp de jour :</i> Accessibilité au service des camps de jour pour les personnes handicapées.	Offrir un service adapté et diversifié selon le handicap.	Former tous les coordonnateurs et accompagnateurs qui s'occupent d'enfants à besoins particuliers.	Réalisation de formations internes et externes.	Réalisée
<i>Camp de jour :</i> Accessibilité au service des camps de jour pour les personnes handicapées.	Offrir un service adapté et diversifié selon le handicap.	Dédier un budget annuel pour l'achat de matériel en lien avec les besoins de chaque jeune en accompagnement.	Disponibilité d'un budget destiné à l'achat de matériel pour les jeunes en accompagnement.	Réalisée
<i>Camp de jour :</i> Accessibilité au service des camps de jour pour les personnes handicapées.	Offrir du matériel adapté selon le type du handicap.	Faire l'achat de matériel spécialisé pour le programme d'accompagnement du camp de jour municipal.	Achat de matériel spécialisé.	Réalisée et en continu
<i>Camp de jour :</i> Accessibilité au service des camps de jour pour les personnes handicapées.	Mieux connaître l'enfant afin de permettre une intégration réussie.	Association avec les professionnels du volet santé du CISSSME pour certains dossiers de jeunes du programme d'accompagnement du camp de jour.	Réalisation de rencontres et d'appels de suivis avec le CISSSME.	Réalisée et en continu

Secteur d'activité: Loisir et culture (suite)

Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateurs	État de réalisation au 31 décembre 2025
<i>Camp de jour :</i> Accessibilité au service des camps de jour pour les personnes handicapées.	Offrir un service adapté selon le handicap.	Dans l'impossibilité d'accueillir l'enfant au camp municipal, faciliter l'intégration vers les différents organismes et camps partenaires spécialisés.	Maintenir des ententes avec des camps spécialisés afin d'aider financièrement les jeunes avec des handicaps qui ont des besoins plus spécifiques.	Réalisée et en continu
<i>Camp de jour :</i> Accessibilité au service des camps de jour pour les personnes handicapées.	Offrir un service adapté et diversifié selon le handicap.	Adapter les activités et jeux du camp de jour afin d'intégrer des jeunes présentant une déficience intellectuelle, un trouble envahissant du développement ou une déficience physique par le biais du programme d'accompagnement. Chaque année, plusieurs enfants se prévalent de ce service au même tarif que les autres jeunes.	Les activités ont été adaptées aux besoins des personnes handicapées.	Réalisée et en continu
<i>Bibliothèque :</i> Améliorer l'offre de service récréative auprès des personnes handicapées.	Offrir un service récréatif accessible.	Mettre à la disposition des usagers présentant un handicap visuel, des jeux de société en braille ou avec de gros caractères, ainsi que des livres audios et en faire la promotion.	Les jeux et livres audios sont disponibles en prêt. Achat de loupe pour location gratuite.	Réalisée et en continu
<i>Centre aquatique :</i> Améliorer l'offre de services récréatifs auprès des personnes handicapées.	Offrir un service récréatif accessible.	Mettre à la disposition des personnes trisomiques des périodes réservées pour le bain libre.	Des périodes réservées de bain libre sont disponibles.	Réalisée

Secteur d'activité: Transport et voirie

Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateurs	État de réalisation au 31 décembre 2025
<i>Réfection de trottoirs et aménagements divers :</i> Certaines voies publiques ne sont pas accessibles aux personnes handicapées.	Permettre aux personnes à mobilité réduite d'avoir accès aux commerces du boul. Sir-Wilfrid-Laurier.	Transport actif – Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier phase 1, entre le viaduc ferroviaire et la rue du Massif : Construction d'une nouvelle piste multifonctionnelle. Réfection et prolongement ponctuel des trottoirs.	Réalisation de la nouvelle piste multifonctionnelle et la réfection et prolongement des trottoirs. Terminer les plans et devis et appels d'offres (2025)	Réalisée en partie Appel d'offres reporté à 2026
<i>Réfection de trottoirs et aménagements divers :</i> Certaines voies publiques ne sont pas accessibles aux personnes handicapées.	Permettre aux personnes à mobilité réduite d'avoir accès aux commerces du boul. Sir-Wilfrid-Laurier.	Transport actif – Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier phase 2, entre la rue du Massif et la rue des Bernaches. Construction d'une nouvelle piste multifonctionnelle et d'un nouveau trottoir sur le côté ouest.	2025-2026 : Étude d'opportunité.	En cours
<i>Réfection de trottoirs et aménagements divers :</i> Certaines voies publiques ne sont pas accessibles aux personnes handicapées.	Permettre aux personnes à mobilité réduite d'avoir accès aux commerces du boul. Sir-Wilfrid-Laurier.	Transport actif – Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier phase 1, entre le viaduc ferroviaire et la rue du Massif : Construction d'une nouvelle piste multifonctionnelle. Réfection et prolongement ponctuel des trottoirs.	Réalisation de la nouvelle piste multifonctionnelle et la réfection et prolongement des trottoirs. Débuter la réalisation des travaux 2025-2026	Reportée en 2027
<i>Réfection de trottoirs et aménagements divers :</i> Certaines voies publiques ne sont pas accessibles aux personnes handicapées.	Permettre aux personnes à mobilité réduite d'avoir accès à l'école Au-Fil-de-l'Eau.	Réfection des rues Sainte-Anne et Provencher : Construction d'une nouvelle piste multifonctionnelle. Réfection et prolongement ponctuel des trottoirs.	Réalisation de la nouvelle piste multifonctionnelle et la réfection et prolongement des trottoirs.	Réalisée

Secteur d'activité: Sécurité civile

Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateurs	État de réalisation au 31 décembre 2025
Même si les lieux d'hébergement sont accessibles aux personnes en situation de handicap, le plan de mesures d'urgence ne précise pas clairement les dispositions les concernant.	Adopter des mesures aux situations particulières : situations d'urgence, de santé publique, de sécurité civile.	En planifiant l'utilisation de lieux d'hébergement et de centres de services accessibles aux personnes handicapées dans le plan des mesures d'urgence.	Prévoir au plan des mesures d'urgence un ou des lieux d'hébergement et centres de services accessibles aux personnes handicapées.	En cours



..... Plan d'action 2026

Secteur d'activité: Bâtiments et lieux publics

Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateurs	Échéance
Absence de stationnement destiné exclusivement aux personnes handicapées à proximité de l'entrée de l'École Sacré-Cœur.	Améliorer l'accessibilité de l'École Sacré-Cœur en aménageant un stationnement réservé aux personnes handicapées près de l'entrée principale.	Aménager une case de stationnement accessible conforme aux normes en vigueur et installer la signalisation appropriée à proximité de l'entrée principale de l'École Sacré-Cœur.	Une case de stationnement accessible conforme aux normes est aménagée et opérationnelle à proximité de l'entrée principale de l'École Sacré-Cœur.	2026
Absence d'accessibilité universelle à l'intérieur de l'École Sacré-Cœur (bâtiment communautaire).	Améliorer l'accessibilité universelle à l'intérieur de l'École Sacré-Cœur afin de faciliter l'accès.	Réaliser un plan et devis qui tiendra compte des normes en matière d'accessibilité universelle.	Réception d'un plan et devis complet, intégrant des normes d'accessibilité universelle. Appel d'offre services professionnels : 2026 Plan de devis : 2026-2027	2026-2029



Secteur d'activité: Communication et services aux citoyens

Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateurs	Échéance
Méconnaissance de la clientèle handicapée sur le territoire pour le bon déroulement des services d'urgence en cas de feu ou de sinistre.	Connaître la clientèle ayant un handicap sur le territoire de la ville.	Mise à jour du registre du programme de Secours adapté. La clientèle handicapée sera invitée à s'inscrire au registre du programme de Secours adapté, par l'entremise de nos outils de communication suivants : • Bulletin Horizon; • Panneau à message variable; • Panneau aux entrées de la ville; • Tout autre outil recommandé par la RISIVR	Les personnes handicapées sont informées des ressources mises à leur disposition pour être facilement ciblées à travers nos différentes plateformes de communication.	2026
Méconnaissance des besoins de la clientèle handicapée sur le territoire.	Mieux cibler les besoins de la clientèle ayant un handicap sur le territoire de la ville.	Formation pour permettre aux employés de la Ville de bien accueillir les personnes ayant un handicap.	Visualisation de capsules.	2026

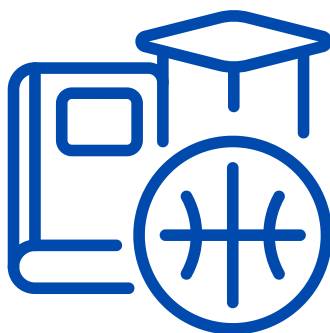


Secteur d'activité: Loisir et culture

Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateurs	Échéance
<i>Activités et événements organisés par la Ville :</i> Les personnes handicapées doivent avoir les mêmes accès que tous les citoyens aux activités et événements organisés par la Ville.	Rendre les lieux d'activités et sites d'événements accessibles.	Favoriser les lieux d'événements pouvant accueillir les personnes avec un handicap lorsque la Ville agit à titre de promoteur de l'événement. Ajout d'un débarcadère au Marché public pour les personnes à mobilité réduite.	Réaliser des activités et loisirs accessibles.	2026
<i>Camp de jour :</i> Accessibilité au service des camps de jour pour les personnes handicapées.	Offrir un service adapté et diversifié selon le handicap.	Former tous les coordonnateurs et accompagnateurs qui s'occupent d'enfants à besoins particuliers.	Réalisation de formations internes et externes.	2026
<i>Camp de jour :</i> Accessibilité au service des camps de jour pour les personnes handicapées.	Offrir un service adapté et diversifié selon le handicap.	Dédier un budget annuel pour l'achat de matériel en lien avec les besoins de chaque jeune en accompagnement.	Disponibilité d'un budget destiné à l'achat de matériel pour les jeunes en accompagnement.	2026
<i>Camp de jour :</i> Accessibilité au service des camps de jour pour les personnes handicapées.	Offrir du matériel adapté selon le type de handicap.	Faire l'achat de matériel spécialisé pour le programme d'accompagnement du camp de jour municipal.	Achat de matériel spécialisé.	2026
<i>Camp de jour :</i> Accessibilité au service des camps de jour pour les personnes handicapées.	Mieux connaître l'enfant afin de permettre une intégration réussie.	Association avec les professionnels du volet santé du CISSSME pour certains dossiers de jeunes du programme d'accompagnement du camp de jour.	Réalisation de rencontres et d'appels de suivis avec le CISSSME.	2026

Secteur d'activité: Loisir et culture (suite)

Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateurs	Échéance
<i>Camp de jour :</i> Accessibilité au service des camps de jour pour les personnes handicapées.	Offrir un service adapté selon le handicap.	Dans l'impossibilité d'accueillir l'enfant au camp municipal, faciliter l'intégration vers les différents organismes et camps partenaires spécialisés.	Maintenir des ententes avec des camps spécialisés afin d'aider financièrement les jeunes avec des handicaps qui ont des besoins plus spécifiques.	2026
<i>Camp de jour :</i> Accessibilité au service des camps de jour pour les personnes handicapées.	Offrir un service adapté et diversifié selon le handicap.	Adapter les activités et jeux du camp de jour afin d'intégrer des jeunes présentant une déficience intellectuelle, un trouble envahissant du développement ou une déficience physique par le biais du programme d'accompagnement. Chaque année, plusieurs enfants se prévalent de ce service au même tarif que les autres jeunes.	Les activités ont été adaptées aux besoins des personnes handicapées.	2026
<i>Bibliothèque :</i> Améliorer l'offre de service récréative auprès des personnes handicapées.	Offrir un service récréatif accessible.	Mettre à la disposition des usagers présentant un handicap visuel, des jeux de société en braille ou avec de gros caractères, ainsi que des livres audios et en faire la promotion.	Les jeux et livres audios sont disponibles en prêt.	2026



Secteur d'activité: Loisir et culture (suite)

Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateurs	Échéance
<i>Centre aquatique :</i> Améliorer l'offre de services récréatifs auprès des personnes handicapées.	Offrir un service récréatif accessible.	Mettre à la disposition des personnes trisomiques des périodes réservées pour le bain libre.	Des périodes réservées de bain libre sont disponibles.	2026
<i>Centre aquatique :</i> Améliorer l'offre de services récréatifs auprès des personnes handicapées.	Offrir un service récréatif accessible.	Offrir la gratuité d'entrée à la personne accompagnatrice d'une personne handicapée détentrice de la Carte accompagnement loisir (CAL).	Gratuité accordée dans 100 % des cas sur présentation de la CAL.	2026



Secteur d'activité: Transport et voirie

Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateurs	Échéance
<i>Réfection de trottoirs et aménagements divers :</i> Certaines voies publiques ne sont pas accessibles aux personnes handicapées.	Permettre aux personnes à mobilité réduite d'avoir accès aux commerces du boul. Sir-Wilfrid-Laurier.	Transport actif – Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier phase 1, entre le viaduc ferroviaire et la rue du Massif : Construction d'une nouvelle piste multifonctionnelle. Réfection et prolongement ponctuel des trottoirs.	Réalisation de la nouvelle piste multifonctionnelle et la réfection et prolongement des trottoirs. Appels d'offres pour construction (2026)	2026
<i>Réfection de trottoirs et aménagements divers :</i> Certaines voies publiques ne sont pas accessibles aux personnes handicapées.	Permettre aux personnes à mobilité réduite d'avoir accès aux commerces du boul. Sir-Wilfrid-Laurier.	Transport actif – Boulevard Sir-Wilfrid-Laurier phase 2, entre la rue du Massif et la rue des Bernaches. Construction d'une nouvelle piste multifonctionnelle et d'un nouveau trottoir sur le côté ouest.	Étude d'opportunité.	2026
<i>Réfection de trottoirs et aménagements divers :</i> Certaines voies publiques ne sont pas accessibles aux personnes handicapées.	Réduire les obstacles à la mobilité en intégrant les principes d'accessibilité universelle lors des travaux de réfection et d'aménagement des infrastructures municipales.	Réaliser les travaux de réfection de la rue Fortier en y intégrant des aménagements favorisant des déplacements sécuritaires, autonomes et inclusifs pour tous les usagers.	Installation de plaques podotactiles aux intersections visées par les travaux de réfection de la rue Fortier.	2026



Secteur d'activité: Habitation et logement

Obstacle	Objectif	Mesure	Indicateurs	Échéance
Coûts administratifs liés aux permis et certificats pouvant constituer un frein à l'adaptation des domiciles des personnes handicapées.	Faciliter l'adaptation des domiciles des personnes handicapées en réduisant les obstacles financiers et administratifs.	Abolir les frais liés à l'émission des permis requis pour la réalisation de projets d'adaptation du domicile, notamment l'aménagement de rampes d'accès.	Les frais de permis pour les projets d'adaptation de domicile sont abolis dans le règlement établissant la tarification des services municipaux.	2026



..... Adoption et diffusion du plan d'action

Le plan d'action a été adopté le 24 août 2026 par le conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire et est accessible sur le site internet.

..... Coordonnées pour joindre la personne responsable du plan d'action

Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur le plan d'action ou les services offerts aux personnes handicapées peuvent être adressés au responsable du plan d'action aux coordonnées suivantes :

Adjointe administrative à la direction générale
clic@villemsh.ca

